

Bureau des libertés publiques

PARTIE A REMPLIR PAR LE RESSORTISSANT ETRANGER

TITRE DE SÉJOUR DEMANDE : TITRE POUR SOINS (ART.L313-11-11 DU CESEDA) (COCHEZ LA CASE)**DEMANDEUR**

NOM de naissance : Prénom : F
 M

Né(e) le : à : (ville)
 Pays :

Nationalité : téléphone fixe ou portable :

Adresse :

..... Chez

Activité exercée actuellement Nom de l'employeur

Célibataire Marié(e) Concubinage Pacsé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Date du mariage :

Nom du PERE :

Nom de la MERE :

CONJOINT ou PARTENAIRE ou CONCUBIN

Réside en France en situation régulière n° du titre de séjour : de nationalité française

Réside en France en situation irrégulière Réside à l'étranger

NOM de naissance : Prénom : F
 M

Né(e) le : à : (ville)
 Pays :

Nationalité : téléphone fixe ou portable :

Adresse :

..... Chez

ENFANTS

NOMS	Prénoms	DATE de naissance	LIEU de naissance	Nationalité	PAYS de résidence

PROCHES PARENTS

<i>En France</i>	<i>A l'étranger</i>
Parents <input type="checkbox"/>	Parents <input type="checkbox"/>
Frère et sœur <input type="checkbox"/> nombre :	Frère et sœur <input type="checkbox"/> nombre :

Avez-vous déjà eu un titre de séjour en France? OUI NON. Avez-vous déjà fait l'objet d'une reconduite à la frontière ? OUI NON Date de la dernière entrée en France

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, un droit d'accès et de rectification aux données enregistrées s'exerce auprès de M. le Préfet de la Guyane. En cas de refus de fournir les informations susmentionnées, l'administration ne pourra établir le titre sollicité. Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amende prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau Code Pénal.